

Mercredi 30 janvier 2019



## **Représentativité des organisations syndicales tous secteurs confondus**

**Les résultats définitifs des élections Fonction publique de décembre 2018 sont maintenant connus. Ils permettent donc de consolider l'ensemble des résultats du secteur privé (cycle 2013-2016) avec ceux de la fonction publique pour déterminer l'audience de chacune des organisations syndicales. La première place de la CFDT est maintenant officielle grâce à une petite progression de 0,3 % mais surtout à cause de la baisse importante de la CGT (-1,6 %) qui perd du terrain partout. Derrière les trois premières organisations syndicales (CFDT – CGT - FO), la CGC devient la 4ème organisation syndicale (8,4 %) en prenant la place détenue auparavant par la CFTC (7,4 %).**

### **Évolution du nombre d'inscrits et de la participation**

Les mouvements sont souvent de faible ampleur aux élections professionnelles. Si l'on se base sur les pourcentages, c'est encore le cas pour ce cycle électoral. Mais en nombre de voix les évolutions sont importantes compte-tenu de la variation du nombre d'inscrits et dans une moindre mesure de la participation aux élections.

Ainsi, dans le privé, ce sont 469 243 électeurs de plus qui ont eu la possibilité de voter entre le cycle 2009-2012 et le cycle suivant. Probablement le résultat d'une meilleure collecte des résultats des élections dans les entreprises pour ce deuxième cycle électoral.

En revanche, dans le secteur public, le nombre d'inscrits baisse de 62 865 électeurs. Cela traduit la baisse des effectifs de fonctionnaires entre 2014 et 2018 particulièrement dans les collectivités territoriales (- 46 686 inscrits).

Avec 42,8 % de votants, la participation dans le privé est restée stable entre le premier et le deuxième cycle. Cette participation est « plombée » par la faible participation des salariés aux élections TPE qui se déroulent sur sigle sur le plan national. Quand il y a une présence syndicale, et donc élection dans l'entreprise, la participation est de 62,3 %.

La participation aux dernières élections Fonction publique de décembre 2018 est en baisse notable de 3 points et passe sous la barre des 50 % (49,8 %). 188 168 votants en moins et près de 200 000 suffrages exprimés en moins traduisent dans la fonction publique une certaine désaffection envers les syndicats dans un secteur où le syndicalisme a toujours été plus implanté que dans le privé. Les difficultés rencontrées par les fonctionnaires en matière de rémunération mais surtout de conditions de travail en sont probablement la cause. Ainsi, c'est dans la fonction publique hospitalière (-6 points) et la territoriale (-3,1 points) que la baisse de la participation est la plus forte.

## Analyse par organisation

- **La CFDT :**

L'organisation réformiste devient donc la première organisation syndicale française et recueille tous secteurs confondus 1 843 471 voix soit 24 % des suffrages exprimés en progression de 0,3 point par rapport au cycle précédent. Tous secteurs confondus, la CFDT avait 140 879 voix de moins que la CGT en 2014. Aujourd'hui, elle la dépasse de 11 384 voix. Ce résultat est principalement obtenu par sa progression dans le secteur privé (+0,4 point) et un moindre recul que la CGT dans la fonction publique (-0,3 point).

Dans le public, si la CFDT progresse dans la territoriale (22,6 % ; +0,3 point), elle recule dans la fonction publique de l'État (13,8 % ; -0,2 point) et surtout dans l'hospitalière (24,1 % ; -0,9 point). Notons toutefois dans la FP d'État quelques belles progressions comme dans la Défense (+6,4 points), l'enseignement supérieur et la recherche (+1,3 point) ou les affaires étrangères (+1,1 point) ou encore chez les anciennes entreprises nationalisées comme Orange (21,5 % où la CFDT devance maintenant Sud) ou La Poste (24,2 %). Mais la baisse au ministère de l'Intérieur (-0,8 point) et surtout à l'Éducation nationale où le SGEN n'obtient que 8,4 % des voix (-0,5 point) sont une déception pour les militants cédétistes.

- **La CGT :**

Le constat est dur pour Philippe Martinez et toute la CGT. Elle perd du terrain partout dans le public comme dans le privé. Pour la première fois depuis sa création, elle ne peut plus se prévaloir d'être le premier syndicat français. C'est un choc terrible pour les militants CGT. Cela risque d'animer encore plus les débats du prochain congrès.

Avec 21,8 % des voix (-1,3 point) sur l'ensemble de la fonction publique, elle résiste mieux dans l'hospitalière (31,7 % ; -0,3 pt) que dans la territoriale (31,4 % ; -0,7 pt) et surtout l'État où, avec 12,1 % des voix, elle perd 1,3 point. À l'État, si elle se comporte relativement bien dans des secteurs où elle est traditionnellement bien implantée (Économie, Solidarité, Transition écologique, Travail, Caisse des dépôts par exemple), elle est en baisse chez Orange ou La Poste tout en conservant encore la première place.

- **Force Ouvrière :**

Le bilan n'est pas brillant non plus pour Force Ouvrière qui perd du terrain aussi bien dans le secteur privé que le public. FO reste toutefois la troisième organisation syndicale avec un total de 1 256 087 voix et 16,4 % des suffrages exprimés. Elle baisse de 0,4 point dans le privé et 0,5 point dans le public. Ce dernier secteur reste son bastion traditionnel avec 18 % des voix et surtout conserve sa première place dans la fonction publique d'État avec 17 % (+0,1 pt) et sa deuxième place prise sur la CFDT dans l'hospitalière avec 24,7 % (+0,9 pt). En revanche, FO perd énormément de terrain dans la territoriale (-1,6 pt).

- **La CFE-CGC :**

Même si elle reste à un niveau modeste (8,4 %), la CFE-CGC enregistre sur ce deuxième cycle électoral une progression notable de 1,2 point, la plaçant en quatrième position devant la CFTC. Cette évolution est due aux bons résultats obtenus dans le privé avec une hausse de 1,3 point la situant à 10,7 % d'audience électorale. Dans le secteur public, avec 3,4 % (+0,5 pt), elle inverse

son score avec la CFTC (2,9 %) par rapport à 2014. Elle obtient 6,1 % des voix dans la fonction publique d'État mais est pratiquement inexistante dans la territoriale (1,5 %) et surtout l'hospitalière (0,6 %).

- **La CFTC :**

La CFTC avait un peu amélioré son score dans le privé avec 9,5 % des voix (+0,2 pt), cela n'a pas été le cas dans le public où, déjà faible, elle a encore perdu du terrain en 2018 avec un score de 2,9 % de voix (-0,4 pt). Sa présence est toutefois relativement homogène dans le public autour de 3 %. C'est à l'État qu'elle perd le plus et notamment chez les professeurs de l'enseignement privé, pourtant un de ses bastions, où elle perd plus de 2 points avec 23,1 %.

- **L'UNSA :**

Quatrième organisation de la fonction publique avec 11,2 % (+0,8 %), l'UNSA qui avait aussi progressé d'un point dans le privé obtient en cumul 7,2 % des voix à 0,2 point de la CFTC. C'est dans la fonction publique d'État que cette organisation est la plus forte et enregistre une progression de 1,1 point. Cela est dû à ses bastions traditionnels que sont notamment l'Éducation nationale 21,6 % (-0,3 pt) et la Défense où elle dépasse les 20 % (1,9 point).

- **Solidaires :**

Comme la CGT, Solidaires perd du terrain dans presque tous les secteurs. Son niveau d'audience global est de 4,4 % (-0,2 pt). Dans le secteur public, elle se maintient dans la territoriale et l'hospitalière mais perd 2,4 points dans la fonction publique d'État et notamment chez les fonctionnaires des anciens PTT (-1,2 chez Orange) et autant à La Poste où elle perd la deuxième place au profit de la CFDT. Seul endroit où Solidaires reste fort et même progresse, Bercy où elle est première organisation avec 29,6 % (+1,6 pt).

- **La FSU :**

Avec 16,3 % des voix (+0,7 point) la FSU garde sa deuxième place dans la fonction publique d'État juste derrière FO. Son bastion reste l'Éducation Nationale et l'Agriculture (dans les écoles agricoles). Sauf un peu à la territoriale (3,8 % ; +0,5 pt), la FSU est quasiment absente dans les autres secteurs.

- **Les autres :**

Les autres syndicats très minoritaires sont en légère progression de 0,2 point avec au total 5,5 % des suffrages.

## **Réformistes – contestataires**

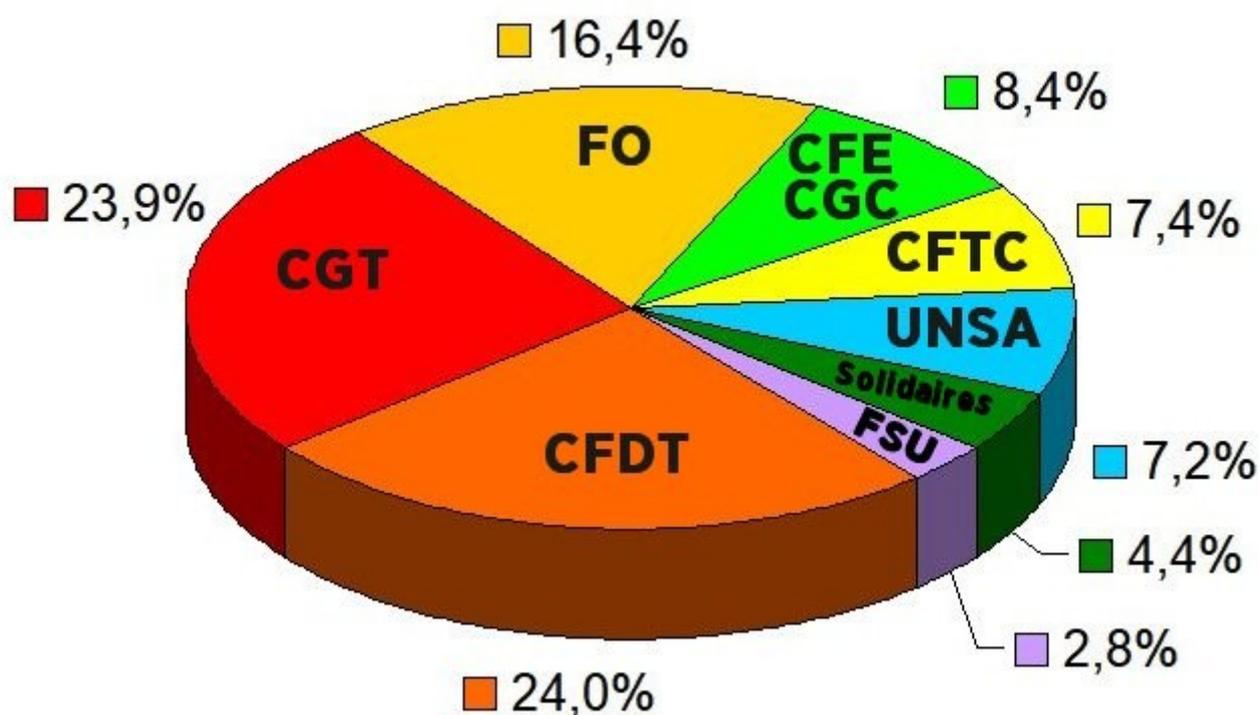
Il est toujours difficile de classer certaines organisations dans un camp ou dans l'autre. S'il est facile de classer du côté des réformistes la CFDT, la CFTC et l'UNSA et du côté des contestataires la CGT, Solidaires et la FSU (quoique), il est plus difficile de situer la CFE-CGC et FO qui peuvent se rallier à un camp ou à l'autre suivant les cas et les moments.

Finalement le rapport de force est relativement équilibré entre réformistes et contestataires. Si nous mettons la CFE-CGC du côté des réformistes, ceux-ci font maintenant jeu égal avec les

contestataires. Ils obtiennent 47 % des voix (+2,4 points) contre 47,5 % (-2,8 pts) aux contestataires si nous y incluons FO.

**En résumé, tous secteurs confondus, le paysage syndical est donc maintenant ainsi constitué :**

**1er la CFDT (24 %), 2ème la CGT (23,9 %), 3ème FO (16,4 %), 4ème la CFE-CGC (8,4 %) ; 5ème la CFTC (7,4 %), 6ème l'UNSA (7,2 %), 7ème Solidaires (4,4 %) et 8ème la FSU (2,8 %).**



### **Sources**

- [Résultats publiés par la DGAFP pour le scrutin FP de 2014](#)
- [Résultats définitifs publiés dans l'arrêté du 22 juin 2017 pour les suffrages exprimés](#)
- [Résultats rendus publics le 31 mars 2017 pour les inscrits et les votants pour le cycle 2013-2016 dans le privé](#)
- [Résultats publié le 20 décembre 2018 par la DGAFP pour le scrutin FP de 2018](#)

**A lire aussi :** [Les élections dans la fonction publique : analyse des résultats](#)

<http://www.clesdusocial.com/>